



Date de génération de ce justificatif : 14/04/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

GROUPE HERON ANIMATION – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 20 février 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 12/02/2026, il a été constitué une SAS dénommée : GROUPE HERON ANIMATION Siège social : 30 B RUE MARIA CHAPDELAINE, 29000 QUIMPER Capital : 1.000€ Objet : La création, production, édition et diffusion de tous contenus audiovisuels, multimédias et digitaux, notamment à destination des plateformes en ligne (YouTube, TikTok, Instagram, Twitch, et autres réseaux sociaux); L'exploitation et la monétisation de ces contenus par tous moyens, y compris mais sans s'y limiter: – La publicité intégrée (AdSense, partenariats publicitaires); – Le parrainage et le placement de produits; – Les programmes de rémunération des plateformes (YouTube Partner, TikTok Creator Fund, etc.); – Les dons et contributions directes du public (tips, cafés, abonnements); – La vente de produits dérivés et merchandising; La gestion d'une communauté en ligne et l'animation de réseaux sociaux; La prestation de services connexes, tels que : – Conseil en stratégie de contenu et personal branding; Interventions en tant qu'influenceur ou ambassadeur de marque; – Prestations de montage vidéo, motion design et création graphique; Toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. Président : GROUPE HERON HOLDING, SAS, au capital de 1.000€, 30 B Rue Maria Chapdelaine, 29000 QUIMPER, 100 134 105 RCS de QUIMPER, représentée par M. Heimana PAIE. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de QUIMPER

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
